

Appliquer des pratiques agro-écologiques sur sa ferme : soigner les plantes par les plantes

Objectifs

L'objectif de la formation est d'acquérir des connaissances propres à l'agro écologie nécessaires pour soigner et protéger les plantes, sans bouleverser ou détruire l'environnement, en utilisant des solutions à base de plantes, dans une démarche de réduct

Contenu

Jour 1 - 27/09/2016 - 9h à 17h00 : en salle

Matin = Les stratégies de défense des végétaux et des ravageurs

- Le cycle de l'eau
- Stratégies de défense du végétal et des ravageurs et reconnaissance par microscopie

Après midi = Les préparations à base de plantes et le processus de fermentation

- Historique des traitements chimiques et biologiques
- Les phénomènes de résistance des ravageurs
- Exposé sur les métabolites secondaires
- Les préparations répulsives, stimulantes, insecticides, fongicides
- Préparation (infusion, décoction, dilution) et rôle du brassage - fermentation des plantes
- Les recherches du laboratoire - mode d'application
- Facteurs climatiques

Jour 2 - 28/09/2016 - 9h à 17h : en salle

Matin = Savoir choisir le mode de traitement

- Reconnaissance des auxiliaires, maladies et ravageurs et mode de traitement
 - Décider du mode de traitement
 - Les couvertures du sol
- Après midi = Etude du mode d'action des éliciteurs
- Mode d'action des éliciteurs naturels par mode de traitement
 - Les cultures associées
 - Evaluation orale collective

Dates, lieux et intervenants

27 sept 2016

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison de la bio, 255 Chemin de la Castelette
84000 AVIGNON

Eric Petiot, formateur-expert à la ferme du Crozet

27 sept 2016

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison de la bio, 255 Chemin de la Castelette
84000 AVIGNON

Eric Petiot, formateur-expert à la ferme du Crozet

Partenaire(s)



Financier(s)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Infos complémentaires



AGRIBIO 84
L'Agriculture BIO
du Vaucluse

Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Non agricole 175.00€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

La formation est gratuite pour les contributeurs VIVEA (agriculteurs, conjoints collaborateurs et cotisants solidaires à jour de leur cotisation MSA). Frais de participation de 175 €/jours de formation pour les agriculteurs non éligibles aux fonds de form

Plus de renseignements

Oriane Mertz

conseillermaraichage13-84@bio-provence.org

06 95 96 16 62

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac.



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)